



RAPPORT ANNUEL

2019



sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE - 2019 P. 3

LES FAITS MARQUANTS 2019 P. 5

MOYENS HUMAINS P. 6

MOYENS MATÉRIELS P. 7

BILAN DES TONNAGES PRODUITS P. 8

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES P. 10

LES RECYCLABLES - COLLECTE DES P.A.V P. 15

LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES P. 23

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION P. 31

INDICATEURS FINANCIERS P. 34

PROJETS 2020 P. 38



Carte d'identité du territoire - 2019

Service de collecte et de traitement



19 communes adhérentes
29 462 habitants (-1.39% par rapport à 2018)
repartis sur 14 414 foyers

Collecte : la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte à porte, la collecte sélective des emballages, des journaux-magazines et du verre en apport volontaire et enfin l'exploitation des déchèteries.

Territoire de 521,12 km²



Traitement :

- La valorisation des filières de déchèteries,
- Le traitement des déchets résiduels (OMr),
- Le traitement des déchets issus d'une activité autre que domestique et assimilables à des déchets ménagers, (sont concernés notamment les déchets des administrations, artisans, commerçants et entreprises), dans le cadre de la Redevance Spéciale.



Vue d'ensemble



5 déchèteries



1 quai de transfert



1 plateforme de stockage en exploitation



13 683 tonnes de déchets collectées par le SMIPE en 2019

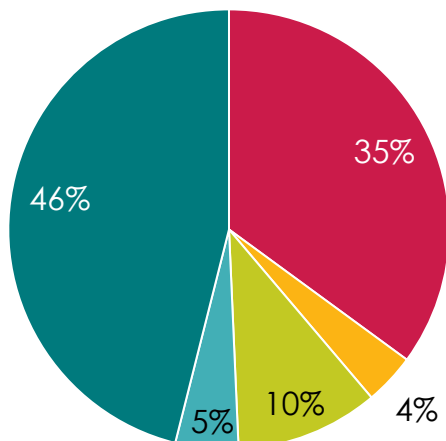


464 kg/habitant/an tous déchets confondus



27 agents
 18% de femmes et 82% d'hommes

Répartition des tonnages collectés par nature



- OMr
- Emballages
- Verre
- Papiers
- Déchèteries

Carte d'identité du territoire - 2019

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets est défini par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Son objectif est de favoriser la transparence vis-à-vis des usagers et de les informer sur l'organisation du service et sur les principaux événements de l'année. (Article L5211.39 du CGCT – Modifié par LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 art. 34)

Institution

Présidé depuis le 20 avril 2011, par le Maire de Brain sur Allonnes, Yves BOUCHER, le Comité Syndical est composé de 88 membres dont 42 titulaires et 42 suppléants provenant des 3 structures :

- Communauté d'agglomération « Saumur Val de Loire »

14 délégués titulaires et 14 délégués suppléants

- Communauté de communes « Touraine Ouest Val de Loire »

26 délégués titulaires et 26 délégués suppléants

- Communauté de communes « Chinon Vienne et Loire »

2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants



Bureau Syndical

Le bureau Syndical prend les décisions relatives au fonctionnement du SMIPE et prépare les dossiers à présenter au Comité Syndical. Il est composé de 9 membres issus des délégués des 3 intercommunalités dont le Président, Yves BOUCHER et les 2 Vice-présidents :

1^{er} VICE PRÉSIDENT : Patrick PLANTIER (Benais)
2^{ème} VICE PRÉSIDENTE : Josette CALONNE (Savigné sur Lathan)

Membres du bureau supplémentaires

- Sébastien BERGER (St Nicolas de Bourgueil)
- Patrice HENRY (Restigné)
- Anne HOTTON (Vivy)
- Cyril MOLESINI (Bourgueil)
- Jacques PIEDOUE (Bourgueil)
- Grégory PIERRE (Villebernier)

Commissions thématiques

Ces Commissions apportent une réflexion en amont sur les différents dossiers du SMIPE. Elles émettent des avis ou des préconisations.

- Commission Départementale d'Élimination des Déchets
- Commission du Personnel
- Commission Information - Communication
- Commission d'Appel d'Offres

Les faits marquants 2019

La Matériauthèque

Dans le cadre de l'extension de la déchèterie de Benais, le Syndicat a mis en place à la sortie, une matériauthèque. Le principe est le suivant : **DONNEZ - PRENEZ - RECYCLEZ**

Ce lieu de **DÉCONSUMATION**, à ciel ouvert (dans un premier temps) permet de déposer tous types de matériaux encore réutilisables dans la zone de stockage correspondante, comme par exemple une porte, des parpaings, des huisseries, quelques carreaux de carrelage....

Mais un lieu où l'on peut également chiner et prendre gratuitement ce dont nous aurions besoin. Une vieille fenêtre pour une maison en rénovation, une poignée de porte, un reste de peinture pour repeindre un meuble...

L'objectif est de modifier notre façon de jeter, pour ne plus penser l'objet comme un déchet mais d'abord comme une ressource : « Moi il ne me sert plus, mais il peut être réutilisé par quelqu'un d'autre ».

La Matériauthèque a été inaugurée le 14 juin en présence des agents, prestataires, élus et anciens présidents du SMIPE.

Nous pouvons dire que pour ces 9 premiers mois, ce lieu est une réussite puisque les tonnages d'encombrants ont baissés de 8,86%.



Nouvelle signalétique des flux déchèteries

Afin d'harmoniser l'ensemble du site de Benais, nous avons également installé une toute nouvelle signalétique plus simple avec une couleur par flux. Appréciée par les usagers, celle-ci sera prochainement harmonisée sur l'ensemble des autres déchèteries.



Extension de la déchèterie de Benais

- ▶ Deux voies de circulation ont été créées, une pour l'accès aux particuliers et l'autre pour l'accès au centre de transfert réservé aux professionnels et gros volumes ainsi que les services du syndicat.
- ▶ L'aménagement de la zone de déchargement au sol à l'aide de blocs modulables en béton ont été installés début mars. Ils forment 3 alvéoles, 1 pour les déchets verts, 1 pour le béton et 1 pour les gravats.
- ▶ Le nouveau bungalow pour le gardien déplacé et positionné sur le haut de la déchèterie, à proximité de la barrière du centre de transfert permettant également une meilleure visibilité entre la borne de pesée et l'entrée de la déchèterie.
- ▶ Un caisson pour le stockage des D3E est venu s'implanter à côté du caisson de réemploi existant.



Benne bi-compartmentée

Au niveau du service de collecte : une benne à ordures ménagères d'occasion bi-compartmentée est arrivée en fin d'année pour rejoindre les autres bennes dites « mono ». Celle-ci est d'une capacité de 26 tonnes. Son acquisition permettra de collecter les deux flux : ordures ménagères et emballages en porte à porte sur le nouveau territoire dès janvier 2020.

Bornes Relais pour les textiles

Début décembre, des bornes **LE RELAIS** ont été installées sur les déchèteries de Benais, Bourgueil, Saint Patrice et Savigné sur Lathan afin de permettre la dépose des textiles. A savoir que d'autres bornes **LE RELAIS** existent déjà sur l'ensemble du territoire en dehors des déchèteries.

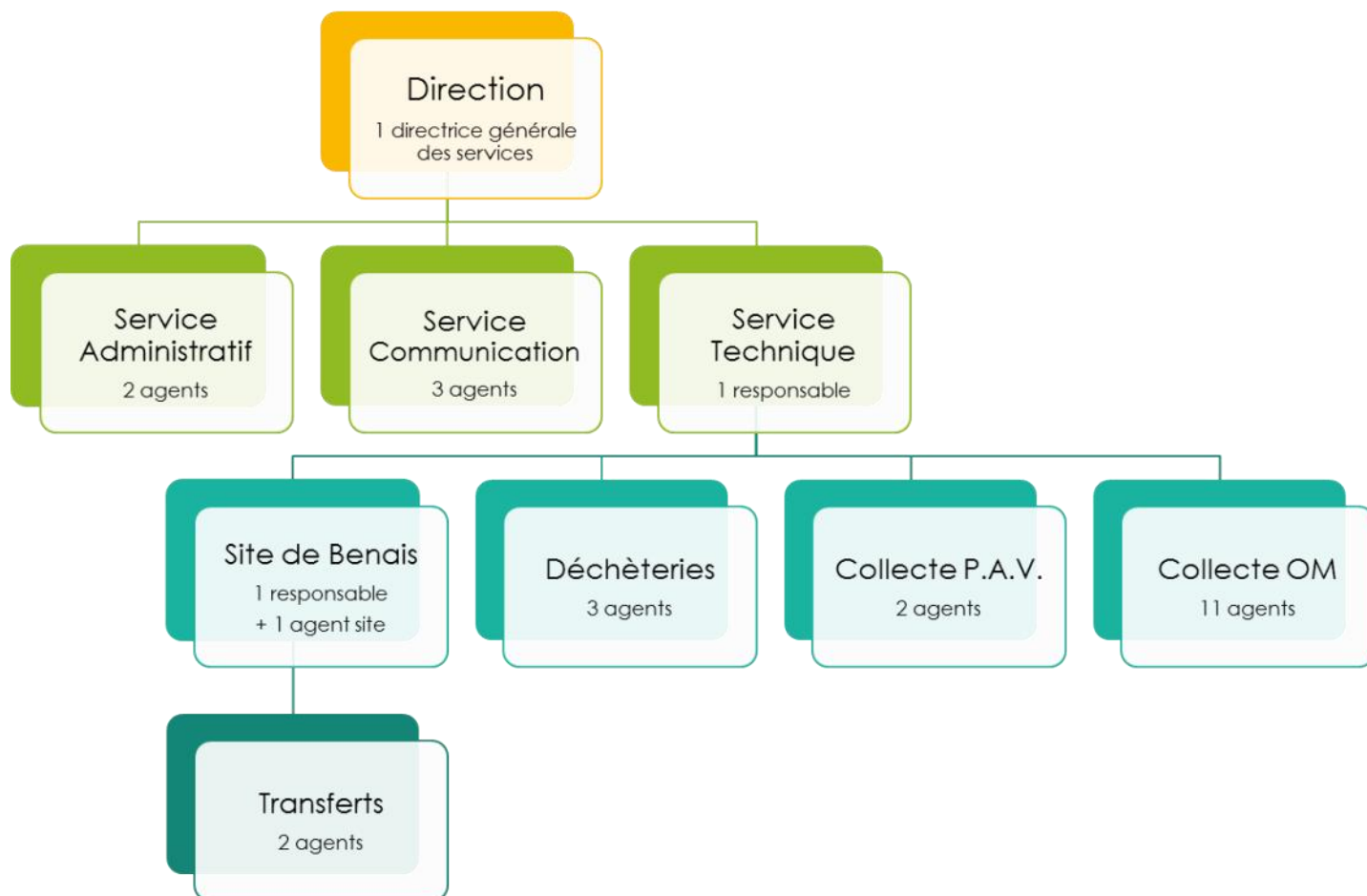


Moyens humains

Les moyens humains

La compétence déchet est assurée en régie par les 20 agents techniques et les 7 agents administratifs, soit un total de 27 personnes.

Détail de l'effectif du Syndicat au 31/12/2019



Les arrêts de travail

- ▶ **2.8% de la part du temps perdu** en raison des absences
- ▶ **9 agents concernés** par les absences sur l'année 2019.
- ▶ **29,6%** des agents employés **se sont arrêtés au moins une fois** (-54.32%).



Les accidents de travail

- ▶ **2 accidents du travail** ont été comptabilisés, ce qui représente un total de 28 jours d'absences.

Assurance du personnel

- ▶ **31 029,13€ de cotisation** pour l'assurance du personnel au titre de l'exercice 2019

Moyens matériels

Equipements détenus

8 Véhicules de service

73 822 km parcourus en 2019



8 Benches à Ordures Ménagères

107 949 km parcourus



3 Porteurs transferts + remorque

Déchèteries et LD*
83 918 km parcourus



2 Porteurs levage colonnes (P.A.V.)

60 075 km parcourus



3 Engins

918 heures

Pour le site d'exploitation de Benais :
Pelleuse, chargeur et tracteur



* LD : Transport Longues Distances c'est-à-dire jusqu'aux centres de traitements (centres de tri, Usine de Valorisation Energétique,...)

Commentaires

La géolocalisation sur l'ensemble des véhicules ainsi que la recommandation R437 de la CNAM permettant de prévenir les risques professionnels liés aux marches arrières et aux manœuvres dangereuses, ont été mise en place.

Bilan des tonnages produits

ORDURES MÉNAGÈRES Résiduelles

Désignation	Tonnages collectés 2019	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2019/2018	pour mémoire en 2018	
				tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
TOTAL OMR	4 780	162,23	↘ -1,71%	4 863	164,83

RECYCLABLES - Collectes sélectives

Désignation	Tonnages collectés 2019	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2019/2018	pour mémoire en 2018	
				tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
CARTONS COMMERCANTS	54,480	1,85	18%	46,020	1,56
VERRE	1428,440	48,48	-3%	1469,220	49,80
ACIER	510,940	17,34	-2%	522,600	17,71
ALU					
CARTONS					
BRIQUES					
PLASTIQUES	629,440	21,36	5%	596,920	20,23
PAPIERS					
TOTAL CS	2 623,300	89,04	↘ -0,43%	2634,760	89,30

DECHETTERIES

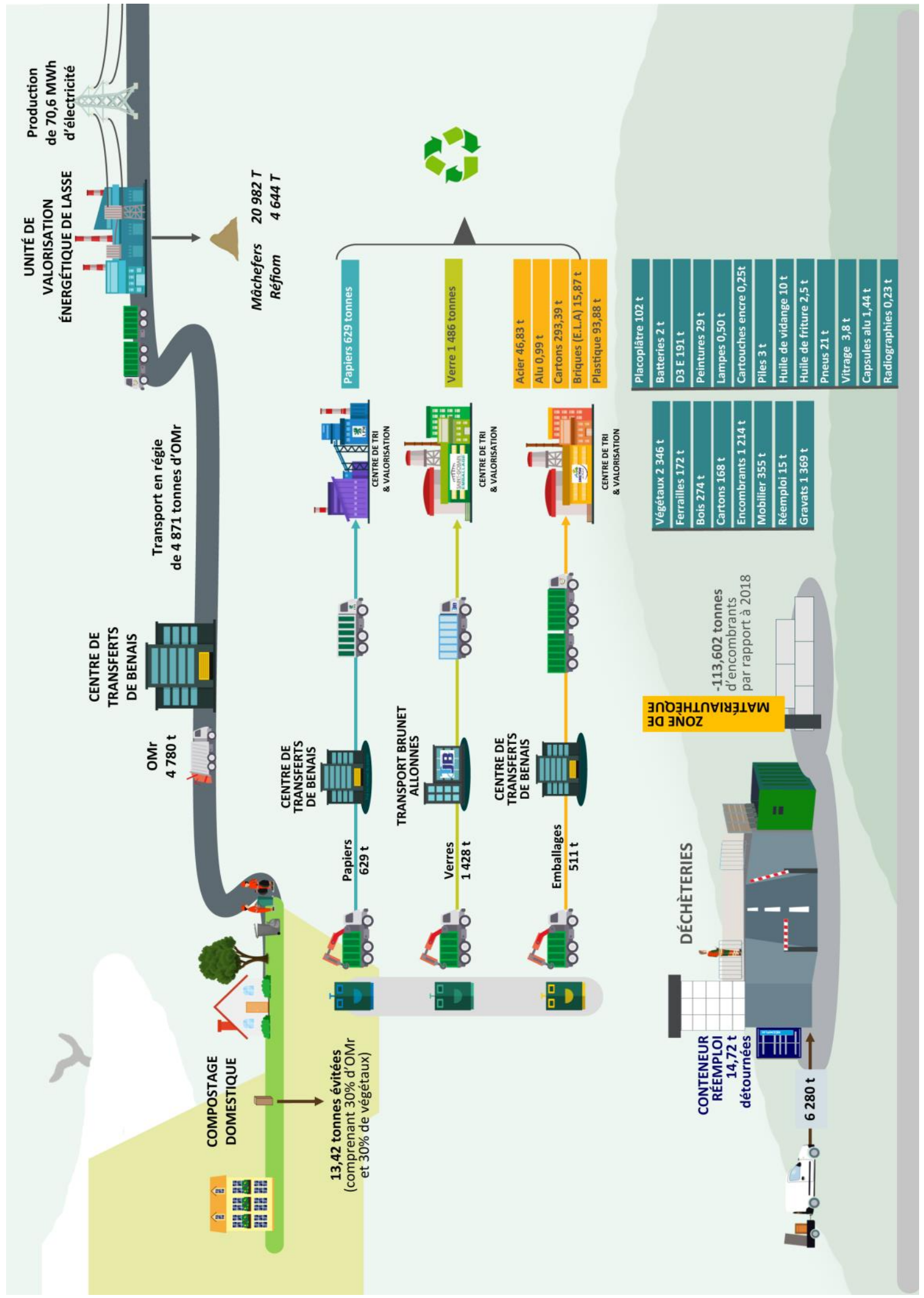
Désignation	Tonnages collectés 2019	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2019/2018	pour mémoire en 2018	
				Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
VÉGÉTAUX	2 346,140	79,63	-7%	2 522,980	85,64
FERRAILLES	172,380	5,85	-3,99%	179,540	6,09
BOIS	273,960	9,30	-7,41%	295,900	10,04
CARTONS	168,319	5,71	-1,51%	170,900	5,80
ENCOMBRANTS	1 214,008	41,21	-8,56%	1 327,610	45,06
MOBILIER	355,160	12,05	13,43%	313,120	10,63
RÉEMPLOI	14,720	0,50	104,93%	7,183	0,24
GRAVATS	1 368,800	46,46	1,06%	1 354,490	45,97
PLACOPLATRE	102,000	3,46	33,26%	76,540	2,60
BATTERIES	1,980	0,07	-45,30%	3,620	0,12
DECHETS D 3E	190,935	6,48	8,39%	176,150	5,98
PEINTURES	28,710	0,97	-10,92%	32,230	1,09
LAMPES	0,484	0,02	-47,05%	0,914	0,03
CARTOUCHES ENCRE	0,251	0,01	-26,18%	0,340	0,01
PILES	2,986	0,10	101,76%	1,480	0,05
HUILES DE VIDANGE	10,530	0,36	-29,94%	15,030	0,51
HUILES DE FRITURES	2,478	0,08	34,09%	1,848	0,06
PNEUS	21,160	0,72	92,89%	10,970	0,37
VITRAGE	3,820	0,13	-75,94%	15,880	0,54
CAPSULES ALUMINIUM	1,440	0,05	-45,45%	1,100	0,04
RADIOGRAPHIES	0,235	0,01	-76,50%	0,100	0,00
TOTAL DECHETTERIES	6 280,496	213,17	↘ -3,49%	6 507,93	220,89

TOTAL DECHETS COLLECTES 2019

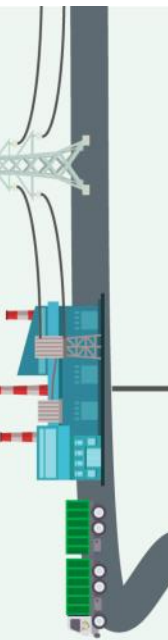
13 683, 511

RATIO/HAB en kg

464,44



UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LASSE



Mâchefers 20 982 T
Réfiom 4 644 T



Transport en régie de 4 871 tonnes d'OMr

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

OMr 4 780 t

COMPOSTAGE DOMESTIQUE
13,42 tonnes évitées (comportant 30% d'OMr et 30% de végétaux)

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

Papiers 629 t



Papiers 629 tonnes

TRANSPORT BRUNET ALLONNES

Verres 1 428 t



Verre 1 486 tonnes

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

Emballages 511 t



- Acier 46,83 t
- Alu 0,99 t
- Cartons 293,39 t
- Briques (E.L.A) 15,87 t
- Plastique 93,88 t

ZONE DE MATÉRIALUTHERIQUE
-113,602 tonnes d'encombrants par rapport à 2018

DÉCHÈTERIES

CONTENEUR RÉEMPLOI 14,72 t détournées

6 280 t

- Placoplatre 102 t
- Batteries 2 t
- D3 E 191 t
- Peintures 29 t
- Lampes 0,50 t
- Cartouches encre 0,25t
- Piles 3 t
- Huile de vidange 10 t
- Huile de friture 2,5 t
- Pneus 21 t
- Vitrage 3,8 t
- Capsules alu 1,44 t
- Radiographies 0,23 t

- Végétaux 2 346 t
- Ferrailles 172 t
- Bois 274 t
- Cartons 168 t
- Encombrants 1 214 t
- Mobilier 355 t
- Réemploi 15 t
- Gravats 1 369 t

Ordures Ménagères Résiduelles



4 780

Tonnes de déchets
ménagers
collectés en 2019

162

kg/hab
-1.71% par rapport à 2018

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Le service de collecte

Le service de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est assuré par le personnel du SMIPE

- **AUCUN CONTENANT OBLIGATOIRE** (sac ou bac)
- **EN PORTE À PORTE** ou **EN BAC DE REGROUPEMENT** (32 bacs de regroupements installés suite à la mise en place de la R437)



Le service de ramassage

Un service réalisé par le personnel du SMIPE

DONNÉES DE LA RÉGIE

- **11 CHAUFFEURS/RIPPEURS**
- **8 BENNES** en régie
- **107 949 KM** parcourus par les véhicules
- **17,8 TONNES** collectées par jour
- **17 KM PARCOURUS À PIED** chaque jour, par les rippeurs (moyenne)
- **185 ANOMALIES DE COLLECTE** signalées par les usagers et traitées sur le terrain en 2019



Erreur de tri

Les agents de collecte ont aussi la possibilité d'indiquer les erreurs de tri aux usagers en apposant une étiquette sur le bac ou sac indiquant la mention « **REFUS DE COLLECTE CAR DECHETS NON CONFORMES** ». Cette action est menée à la suite de l'opération de suivi de collecte effectuée par un agent de terrain du service communication.



Jour férié

Lorsqu'un jour de collecte est férié, le ramassage est effectué le lendemain matin ou éventuellement l'après-midi.

Circuits de collectes

Lundi

- ▶ BOURGUEIL - C2
- ▶ VARENNES-SUR-LOIRE - C1

Mardi

- ▶ ALLONNES - C1
- ▶ CHOUZE-SUR-LOIRE - C1
- ▶ LA CHAPELLE-SUR-

Mercredi

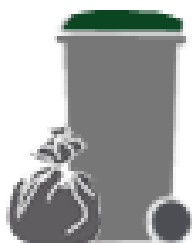
- ▶ BRAIN-SUR-ALLONNES - C1
- ▶ INGRANDES-DE-TOURAINE - C1
- ▶ NEUILLE - C1
- ▶ ST PATRICE - C1
- ▶ VILLEBERNIER - C1

Jeudi

- ▶ BENAIS - C1
- ▶ BOURGUEIL - C2
- ▶ CLERE-LES-PINS - C1
- ▶ CONTINVOIR - C1
- ▶ GIZEUX - C1
- ▶ LA BREILLE-LES-PINS - C1
- ▶ ST NICOLAS-DE-BOURGUEIL - C1

Vendredi

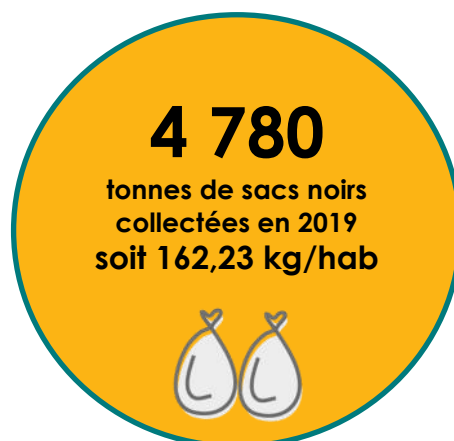
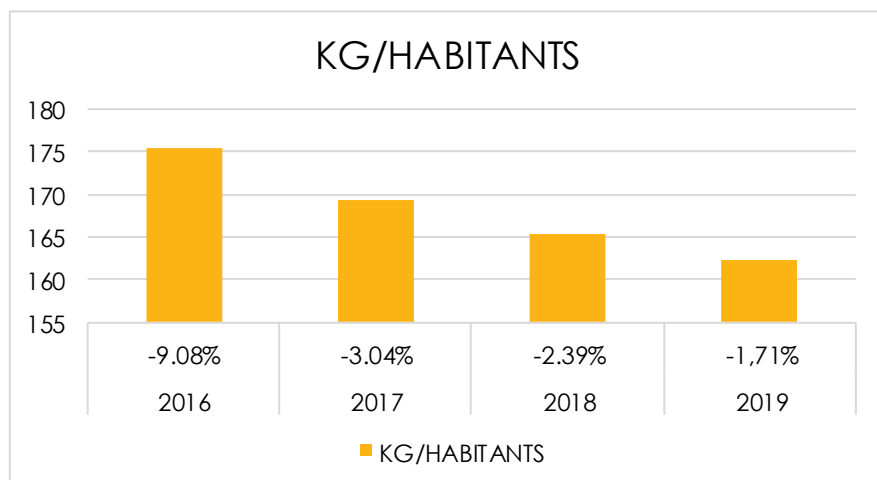
- ▶ AVRILLE-LES-PONCEAUX - C1
- ▶ RESTIGNE - C1
- ▶ SAVIGNE-SUR-LATHAN - C1
- ▶ ST MICHEL-SUR LOIRE - C1
- ▶ VIVY - C1



C2 = 2 collectes/semaine
C1 = 1 collecte/semaine

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Les chiffres de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles



Le maintien des contrôles de collecte sur le territoire ainsi que des actions de communication menées tout au long de l'année sont devenus indispensables pour maintenir et poursuivre cette baisse.

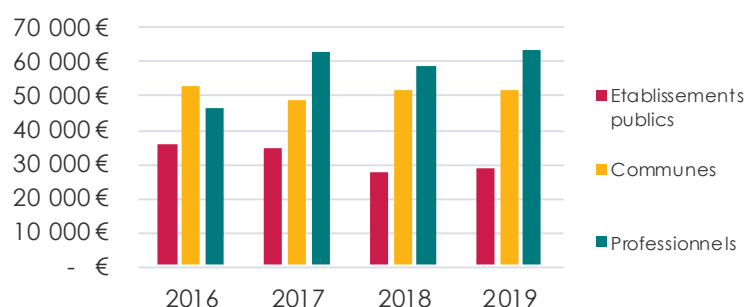
Les déchets en provenance des professionnels et assimilés

Les déchets assimilables à des OMR provenant d'une activité professionnelle, associative, d'un établissement de service public ou d'un établissement scolaire sont collectés par les mêmes moyens que les déchets des particuliers et selon la même fréquence de collecte, avec cependant l'identification grâce à des bacs spéciaux (numérotés et dotés d'une puce).

Le Syndicat a pris, par délibération le 1^{er} mars 2011, la décision d'instaurer la Redevance Spéciale au 1^{er} juillet 2011.

ASSUJETTIS À LA REDEVANCE SPÉCIALE 2019			
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	COMMUNES	PROFESSIONNELS	TOTAL
28 623€	51 701€	63 098€	143 422€

Variations des montants de la RS



La Redevance Spéciale



502

bacs RS pour les **OMr**
(payants et non payants)



119

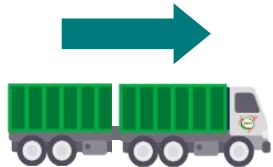
bacs RS pour les **cartons**
(payants et non payants)

- **94 ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS** produisant **PLUS DE 500 LITRES DE DÉCHETS** par semaine, (hors collectivité), soumis à la Redevance Spéciale, avec bacs de couleurs spécifiques selon leurs besoins.
- **642 CONTENANTS** (Omr et recyclables) répartis sur l'ensemble du territoire (payants et non payants)
- **102 760 LITRES** de déchets **FACTURÉS**

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Transport et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles

Transport en régie
de 4 871 tonnes
d'OMr



UNITÉ DE VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE DE LASSE (49)



PRODUCTION

Énergie électrique	70,6 MWh
--------------------	----------

Mâchefers*	20 982 T
------------	----------

Réfiom*	4 644 T
---------	---------

*Les mâchefers sont les résidus solides de l'incinération, c'est-à-dire, la partie minérale. On y retrouve les métaux ferreux et non-ferreux.

*Récupérés sous forme de Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération d'Ordures Ménagères, les Réfioms sont envoyés en Installation de Stockage de Déchets Dangereux pour Inertes et stockage, à Saint-Cyr-des-Gâts en Vendée.

Extrait des mâchefers



2 213 tonnes de
métaux ferreux



124 tonnes de
métaux non ferreux

Radioactivité



En 2019, 1 détection de radioactivité sur un caisson a été répertoriée sur les ordures ménagères. Ce qui a engendré un coût à la charge du Syndicat de : 1 413,50 €

Aspects financiers

Total des dépenses en 2019 : 1 430 674 €

Collecte

864 961 €

Personnel, 5 véhicules,
entretien, carburant



Transport et traitement

540 575 €

Personnel, 5 véhicules,
entretien, carburant



Adhésion Sivert

25 138 €

240 ROTATIONS AVEC
L'U.V.E DE LASSE
(-2,04% par rapport à 2018)



Les Ordures Ménagères Résiduelles

Total des recettes en 2019 : 131 519 €

Redevances Spéciales

117 526 €

Professionnels, structures
diverses et mairies



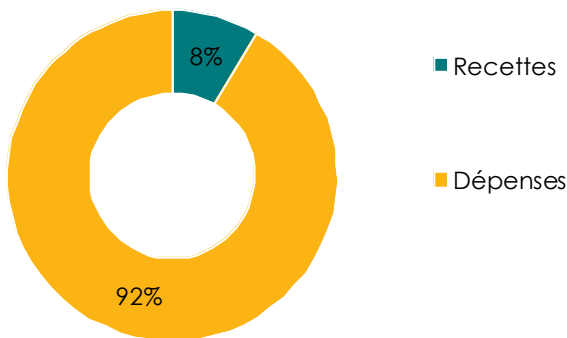
Divers

13 993 €

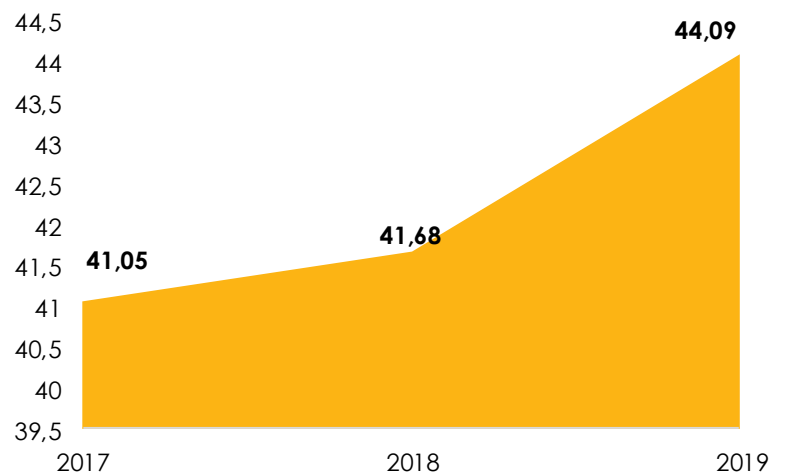
Remboursement de sinistres,
redevances d'enlèvement particuliers,
etc



Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



**Coût Net
(dépenses-recettes)**

1 299 155 € TTC

44,09€/habitant
(29 462 habitants 2019)

280,65 €/tonne
(4 780T collectées)

Les recyclables Collecte des P.A.V.

2 623

Tonnes de recyclables
collectés en 2019

89,04

kg/hab
-0,43% par rapport à 2018

Les recyclables

La collecte sélective est composée de l'ensemble des recyclables produits par les ménages. Elle comprend trois flux distincts : les emballages, les Journaux-Revues-Magazines (JRM) et le verre qui sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV). 96 PAV sur l'ensemble du territoire du Syndicat dont 10 colonnes sur le secteur privé. Au total cela représente 101 colonnes pour les emballages, 85 colonnes pour les JRM et 102 colonnes pour le verre.

Emballages
Dans la colonne jaune

101 colonnes

- Bouteilles et flacons plastiques
- Emballages en acier et en aluminium
- Cartonnettes et briques alimentaires

Papiers
Dans la colonne bleue

85 colonnes

- Journaux
- Revues, magazines
- Enveloppes

Verre ménager
Dans la colonne verte

102 colonnes

- Pots et bocaux
- Bouteilles
- Flacons de parfum

La collecte de ces PAV s'effectue en régie par deux agents du Syndicat à l'aide de deux camions grue à benne déposable. Ces deux agents ont un cycle de travail alternant les horaires du matin et de l'après-midi.

Les circuits de collecte sont définis selon le taux de remplissage de chaque PAV dans un premier temps puis de la situation géographique. Evidemment, ces circuits sont ajustés en fonction de la fréquentation et du taux de remplissage des différents points.

Les recyclables

Analyse détaillée flux par flux

VERRE



1 428 tonnes
collectées

soit **48,48kg/**
an/hab
de verre collecté

1 486 tonnes
valorisées*

soit **50,44kg/**
an/hab

* La différence entre le collecté et le valorisé correspond au stock de l'année antérieure

COLLECTE



102
colonnes collectées
par le SMIPE

→ **1 428 t**

TRANSPORT



Transport réalisé par
Transport Jean Brunet

→

VALORISATION

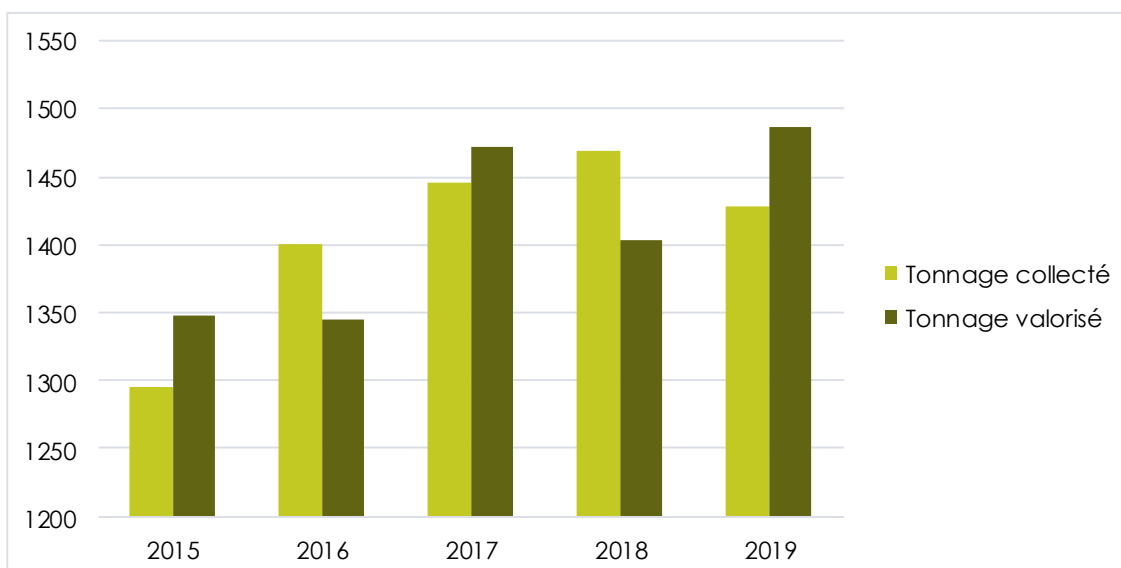


Recyclage du verre à
l'infini et à 100% par
SAINT-GOBAIN

1 486 t*

VERRE

Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage collecté	1 295,8	1 400,34	1 446,22	1 469,22	1 428,44
Ratio (kg/hab/an)	44,06	47,8	49,18	49,96	48,48
Tonnage valorisé	1 347,25	1 345,08	1 472,14	1 402,88	1 486
Ratio (kg/hab/an)	46,13	45,92	50,06	47,55	50,44

Chiffres

- **5€/tonne** de coût pour le SMIPE
- **23,97€/tonne** de recette pour le SMIPE

Les recyclables

PAPIER

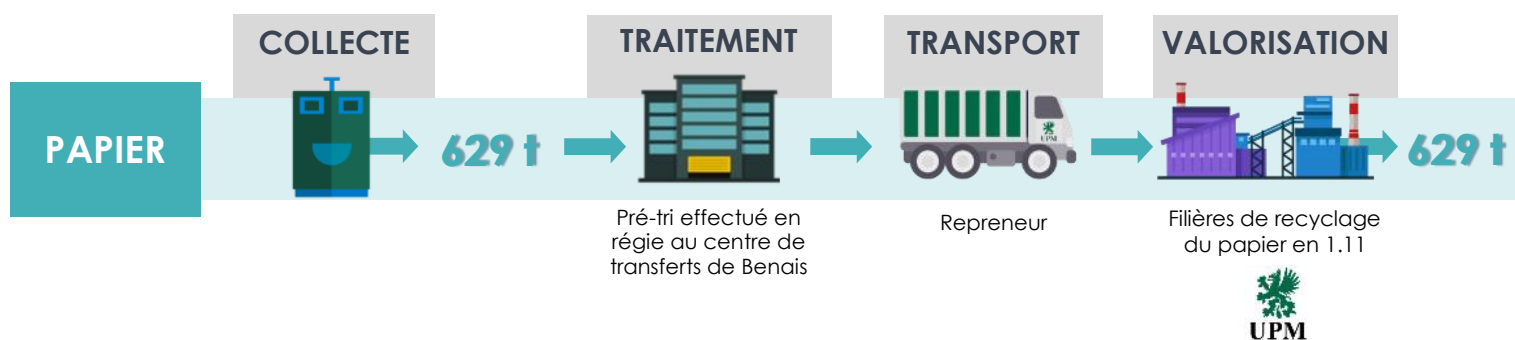


629 tonnes
de papiers collectés

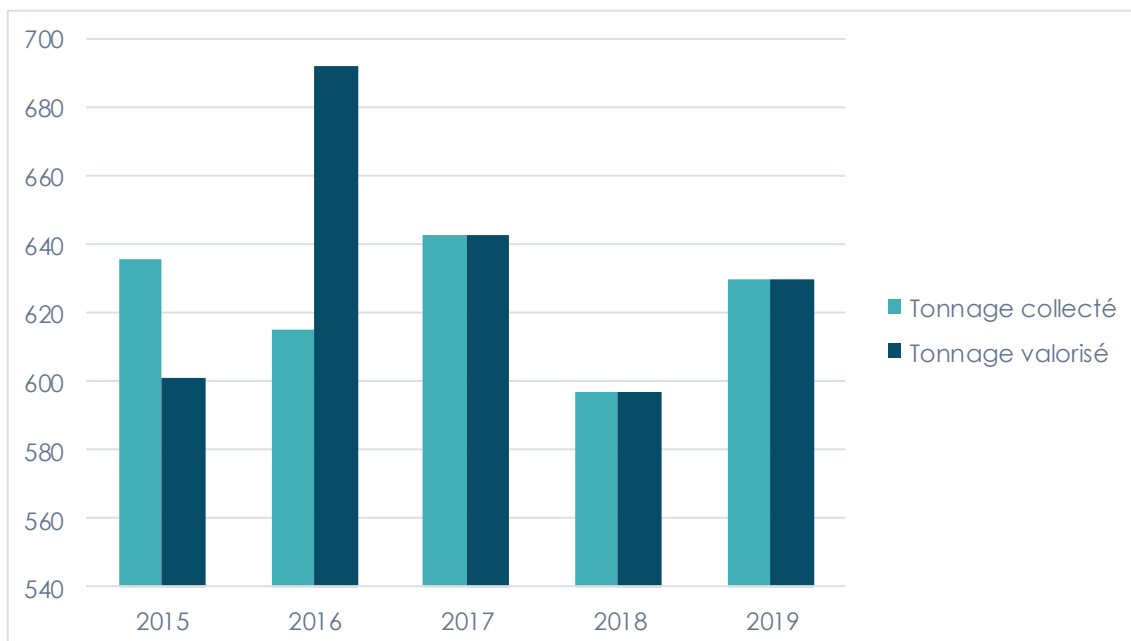
soit
21,36kg/
an/hab

629 tonnes
de papiers valorisés

soit
21,36kg/
an/hab



Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage collecté	635,86	614,84	642,98	596,92	629,44
Ratio (kg/hab/an)	21,78	20,99	21,86	20,23	21,36
Tonnage valorisé	600,98	691,98	642,98	596,92	629,44
Ratio (kg/hab/an)	20,51	23,62	21,86	20,23	21,36

Chiffres

Catégorie papier 1.11 = 104€/tonne de recette pour le SMiPE

Les recyclables

EMBALLAGES



510,94 tonnes
collectées

soit **17,34 kg/**
an/hab
d'emballages
collectés

450,97 tonnes
valorisées *

soit **15,31 kg/**
an/hab
d'emballages collectés

* La différence entre le collecté et le valorisé correspond aux refus de tri

EMBALLAGES

COLLECTE



511 t

101 colonnes
collectées
par le SMIPE

TRANSPORT



Transport réalisé
par le SMIPE

TRAITEMENT CENTRE DE TRI



Tri effectué par le
SMICTOM du CHINONNAIS

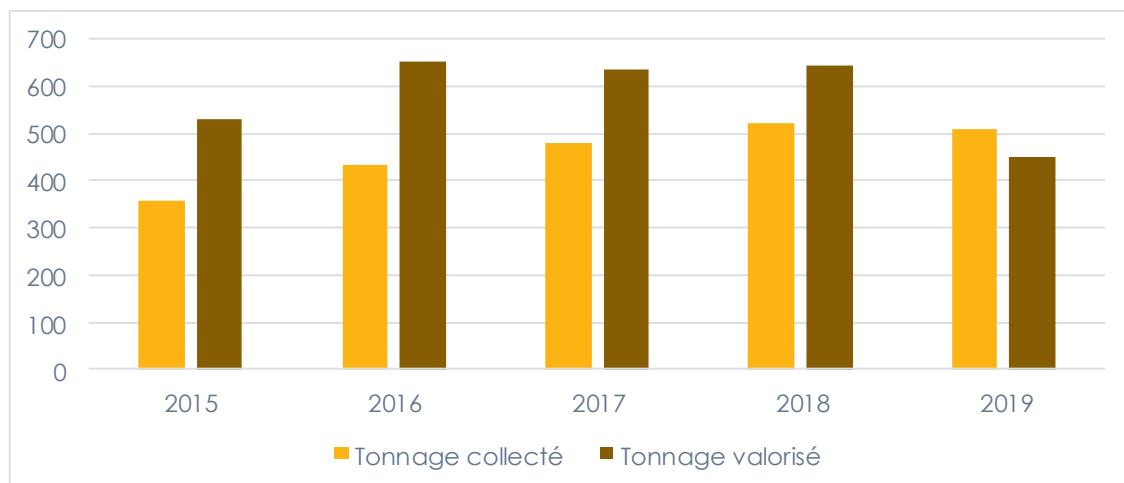
VALORISATION



5 filières de
Valorisation :



Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage collecté	356,97	434,91	478,2	522,6	510,94
Ratio (kg/hab/an)	12,23	14,85	16,26	17,71	17,34
Tonnage valorisé	528,31	651,43	633,88	645,73	450,97
Ratio (kg/hab/an)	18,03	22,24	21,55	21,88	15,31

Chiffres

295€/tonne sortante de coût de tri pour le SMIPE

Les recyclables

La valorisation

Les tonnages valorisés correspondent aux tonnages de déchets livrés aux filières de recyclage et donc aux matériaux vendus durant l'année, en tenant compte des stocks non triés présents au 31 décembre sur l'année antérieure. Sont pris en considération les tonnages collectés en Point d'Apport Volontaire, la collecte des cartons des professionnels ainsi que les cartons déposés en déchèteries.

Ces tonnages ne sont pas identiques aux tonnages collectés car il convient de déduire les refus de tri et la freinte du centre de tri ainsi que le stock non trié observé au 31 Décembre N-1.

En 2019, sur les 450,97 tonnes valorisées au centre de tri, comprenant les emballages, les cartons de la collecte sélective et les cartons déposés en déchèteries, 186,81 tonnes de refus ont été comptabilisées, représentant une moyenne de 25%.

Pour 2019, cela a généré un coût supplémentaire d'environ 12 150€ au Syndicat pour le traitement de ces refus.

La freinte

La freinte correspond à la perte de volume que subissent les marchandises à cause de l'humidité, des manipulations et du transport.

Les refus

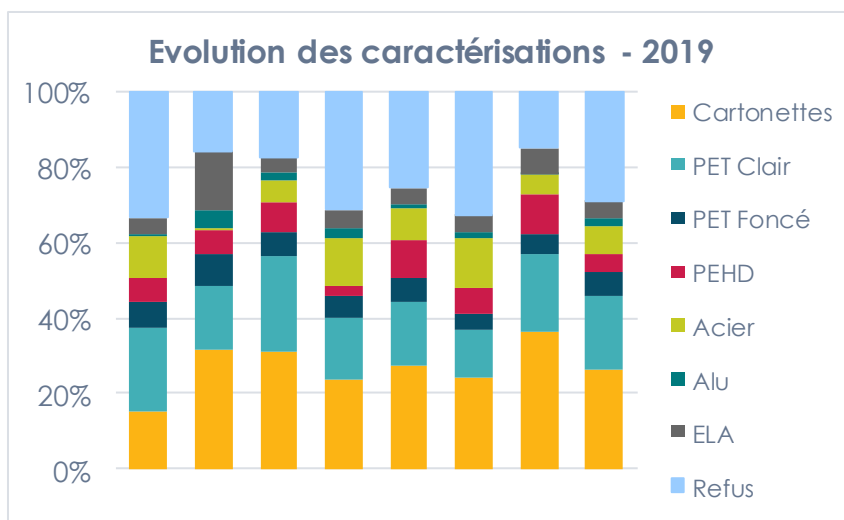
Les refus sont des erreurs de tri qui correspondent aux indésirables. Ils devraient être présentés soit en collecte des Ordures Ménagères Résiduelles soit au sein des différents flux de déchèteries. Après leur tri ils sont mis en balle et renvoyés à l'U.V.E de Lasse où ils seront incinérés pour produire de l'électricité.

Caractérisations

Chaque année, le Syndicat effectue des caractérisations, qui consistent à prendre un échantillon de nos emballages ménagers recyclables (environ 35 kg). L'échantillon est ensuite trié en 8 catégories de matériaux présents : Acier, aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique en trois catégories : opaques, transparents et colorés et pour finir les refus (déchets non recyclables ou mal triés)

Une fois les matériaux séparés, ils sont pesés pour attribuer un pourcentage de présence à chaque catégorie de matériaux. Ce qui permet de cibler les erreurs de tri et de mieux communiquer auprès des usagers pour une compréhension optimale des consignes de tri, afin de diminuer les refus.

Lors des dernières caractérisations réalisées, un certain nombre d'erreurs ont été constatées, ce qui complique le tri des déchets et pénalisent financièrement la collectivité.



- › **8 caractérisations** ont été réalisées
- › **70,27 kilos** de refus lors des 8 caractérisations
- › Moyenne de **25% de refus**

Les recyclables

Aspects financiers

Total des dépenses en 2019 : 677 138 €

Collecte

391 519 €

Personnel, véhicules,
entretien, carburant



Traitement

285 619 €

Personnel, véhicules, entretien, carburant



Total des recettes en 2019 : 428 479 €

Filières valorisation

141 960 €



Redevances Spéciales

14 352 €



Soutiens CITEO

272 167 €

dont 28 327,13€ pour le papier

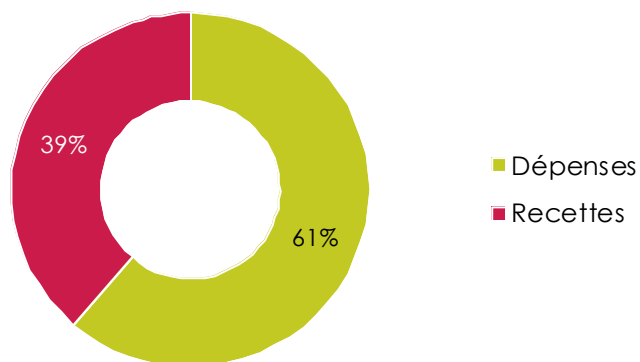
CITEO

Les recyclables

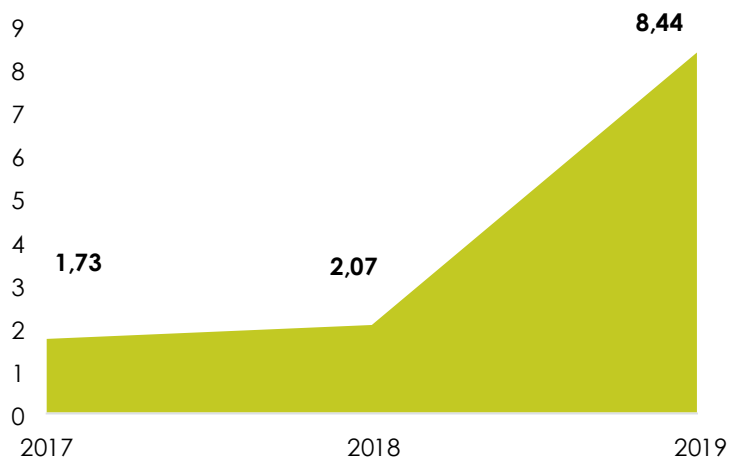
Concernant les recettes versées par les filières de recyclage suite à la revente des matériaux :

- ▶ Reprise des flacons plastiques (VALORPLAST) : 25 398,15€
- ▶ Reprise des métaux (alu et acier des recyclables (ARCELOR MITTAL + AFFIMET) : 10 443, 22€
- ▶ Reprise du verre ménager (Verrerie de Saint Gobain) : 34 097,52€
- ▶ Reprise des cartons pour la partie recyclables (SMURFIT KAPPA) : 15 307,45€
- ▶ Reprise des Journaux Revues Magazines (UPM) : 61 312, 63€

Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



**Coût Net
(dépenses-recettes)**

248 658 € TTC

8,44€/habitant

(29 462 habitants 2019)

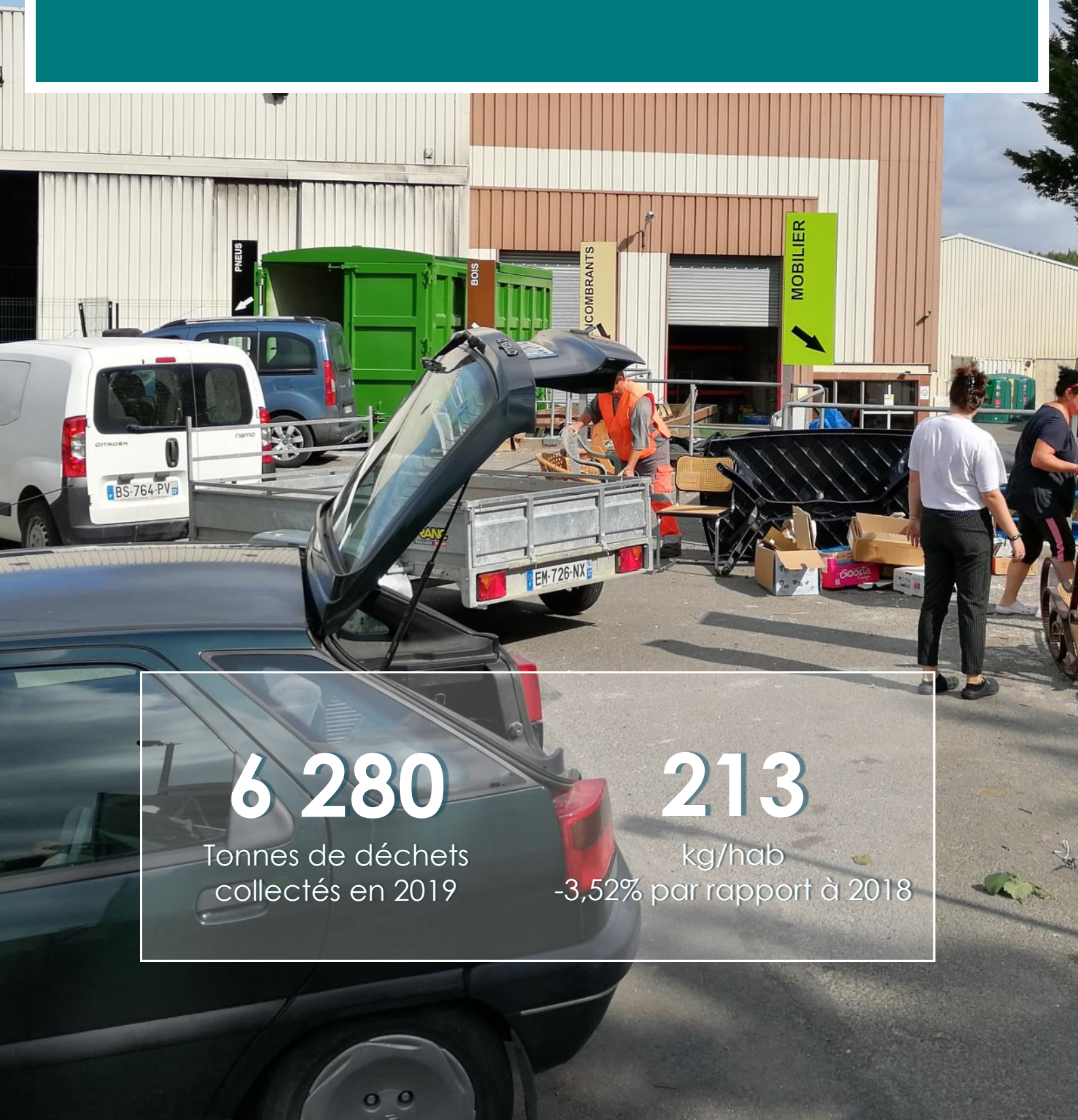
95,15 €/tonne

(2 613,26T collectées)

Une augmentation du coût due notamment à la diminution des recettes par rapport à 2018.

Cette diminution est ciblée principalement sur les soutiens perçus par CITÉO - 54 438€ soit -20% et une augmentation du coût de tri de 22% due au changement de centre de tri, suite à l'incendie de Performance Environnement situé à Dampierre sur Loire.

Le réseau des déchèteries



6 280

Tonnes de déchets collectés en 2019

213

kg/hab
-3,52% par rapport à 2018

Le réseau des déchèteries

Le SMIPE Val Touraine Anjou gère un réseau de 5 déchèteries déployées sur son territoire.

Ces déchèteries apportent une solution de proximité aux déchets encombrants et toxiques qui doivent être

collectés séparément en raison de leur volume ou de leur nocivité.

ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ POUR LES PARTICULIERS ET SUR FACTURATION POUR LES PROFESSIONNELS ET GROS VOLUMES

Le Réseau sur le territoire du SMIPE

5

déchèteries sur le territoire du SMIPE

 DÉCHÈTTERIES INTERCOMMUNALES
 QUAI DE TRANSFERT



Modalité d'exploitation

L'accès en déchèterie s'effectue par la délivrance d'une vignette sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du ou des véhicules, que l'on soit particulier ou professionnel.

La gestion des sites est assurée, en régie, par le personnel du syndicat ainsi que les transferts sur les sites de tri et de valorisations.

Les flux : végétaux, métaux, encombrants, bois, ferraille, cartons, mobilier, réemploi, gravats (2 catégories) placoplâtre, batteries, déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, peintures, lampes, cartouches d'encre, piles, huile de vidange, huile de friture, pneus, vitrage, radiographies, films plastiques, capsules café aluminium, bouchons en liège, et films plastiques des professionnels.



27

FILIÈRES DE VALORISATION disponibles pour les usagers

Accès Professionnels et gros volumes

Les professionnels souhaitant bénéficier des services de déchèteries doivent contractualiser avec le SMIPE afin de disposer d'un badge d'accès et d'une vignette. Leurs apports sont facturés selon la nature des apports et le poids réel :

FLUX	Tarifcation à la tonne TTC
GRAVATS	7 €
ENCOMBRANTS/ PLACOPLÂTRE/ FILM PLASTIQUES	71 €
VÉGÉTAUX/BOIS	12 €

Les chiffres

- 466 professionnels payeurs
- 141 tonnes d'encombrants/placoplâtre et films
- 343 tonnes de gravats
- 381 tonnes de végétaux/bois
- 16 932,54€ de dépôts payants

Le réseau des déchèteries

Location de caissons pour particuliers

Depuis plusieurs années maintenant, le Syndicat met à disposition des particuliers du territoire des caissons, afin de répondre à un besoin ponctuel pour le transport de leurs déchets verts, encombrants ou autres déchets nécessitant de très nombreux tours en déchèteries...

Cette prestation comprend le dépôt du caisson, son enlèvement après chargement et l'acheminement du caisson sur le site d'exploitation de Benais, par nos services, pour un montant de 83,00€. Auxquels s'ajoute le coût du traitement selon le type de déchets (voir les tarifs page 24). En cas d'annulation de la part de l'utilisateur, les 83 euros sont tout de même facturés afin de couvrir les frais de déplacements.

Les chiffres locations

43 caissons livrés
122,42 tonnes collectées
3 930, 68€ facturés



Horaires de déchèteries

Adaptés aux saisons et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, les horaires des déchèteries sont adaptés aux apports plus nombreux l'été et moindres en hiver.

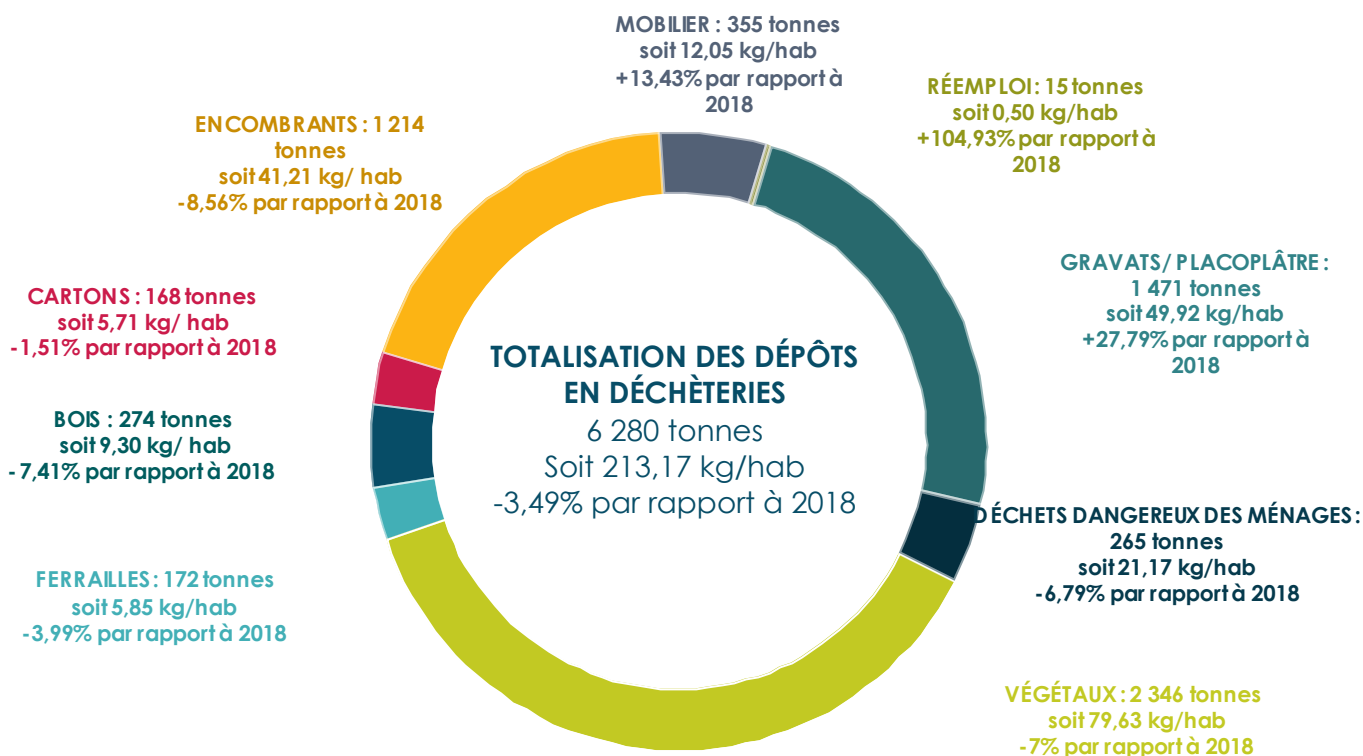
PERIODE ESTIVALE (15 AVRIL AU 14 OCTOBRE)										
	ALLONNES		BENAI		BOURGUEIL		SAVIGNE/ LATHAN		SAINT PATRICE	
Lundi :	09H00-12H00	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	Fermée	14H00-16H30	09h00-12h00	Fermée
Mardi :	Fermée	14H00-17H30	06H30-12H00	Fermée	09H00-12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi :	Fermée	13H30-17H30	06H30-12H00	Fermée	09H00-12H00	Fermée	09h00-12h00	Fermée	14H00-16H30	13h30-17h00
Jeudi :	09H00-12H00	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi :	Fermée	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi :	09H00-12H00	14H00-17H30	06H30-12H00	Fermée	09H00-12H00	14H00-17H30	09h00-12h00	14H00-16H30	09h00-12h00	13h30-17h00
Ferraille	1 ^{er} samedi de chaque mois		Tous les jours		2 ^{ème} samedi de chaque mois		4 ^{ème} samedi de chaque mois		3 ^{ème} samedi de chaque mois	

PERIODE HIVERNALE (DU 15 OCTOBRE AU 14 AVRIL)										
	ALLONNES		BENAI		BOURGUEIL		SAVIGNE/LATHAN		SAINT PATRICE	
Lundi :	09H00-12H00	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	Fermée	14H00-16H30	09h00-12h00	Fermée
Mardi :	Fermée	14H00-17H30	06H30-12H00	Fermée	09H00-12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi :	Fermée	13H30-17H30	06H30-12H00	Fermée	09H00-12H00	Fermée	09h00-12h00	Fermée	14H00-16H30	13h30-17h00
Jeudi :	09H00-12H00	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	14H00-17H30	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi :	Fermée	Fermée	06H30-12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi :	09H00-13H00	Fermée	06H30-12H00	Fermée	09H00-13H00	Fermée	09h00-13h00	Fermée	09h00-13h00	Fermée
Ferraille	1 ^{er} samedi de chaque mois		Tous les jours		2 ^{ème} samedi de chaque mois		4 ^{ème} samedi de chaque mois		3 ^{ème} samedi de chaque mois	

Le réseau des déchèteries

Répartition des tonnages par flux

80,1% du gisement provient des végétaux, des encombrants et des gravats :



Collecte de l'amiante lié

Lors de la journée de collecte de l'amiante lié, le 15 juin dernier, réservée aux particuliers du territoire, les 72 personnes inscrites ont déposé un total de **25,300t d'amiante** pour un **coût de 6 526,85€**

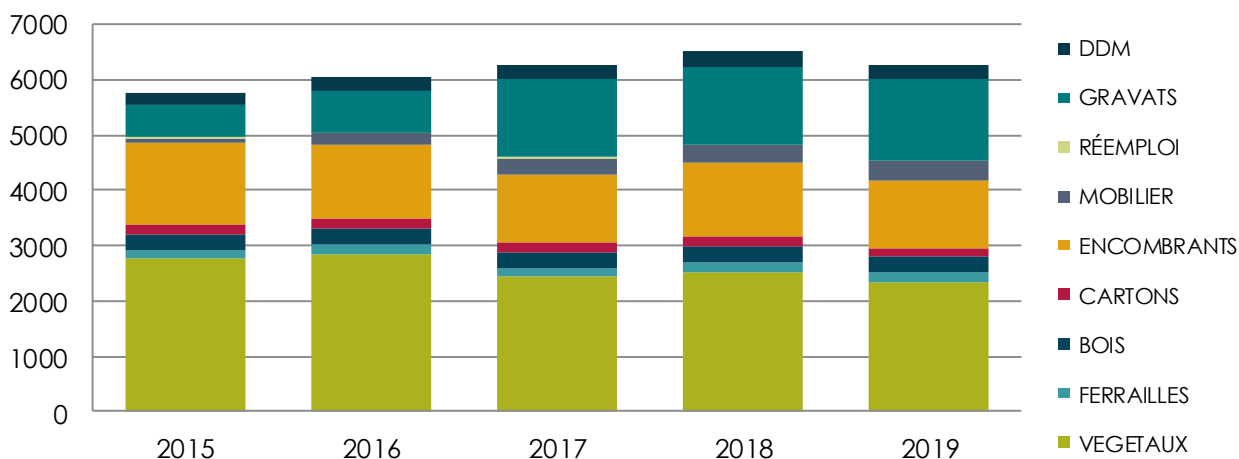
La matériauthèque

Inaugurée le 14 juin 2019 au sein de la déchèterie de Benais, la matériauthèque est pour rappel un lieu de libre-échange entre particuliers où l'on peut prendre, comme déposer des matériaux de toutes

sortes, encore utilisables, huisseries, carrelage, palettes, sanitaires, outils, ciment, etc

























Après un an de mise en place le bilan est plutôt positif car le tonnage des encombrants a baissé de 8,56% et le bois de 7,41% par rapport à 2018. Un bel élan pour ce lieu innovant...

Evolution des tonnages collectés en déchèteries



Le réseau des déchèteries

Les prestataires de recyclage

MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES
Cartons 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
Déchets Verts / Végétaux 	Valorisation Organique	 (Dpt 49)
Encombrants 	Valorisation Energétique	 (Dpt 49)
Ferraille 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
Bois 	Valorisation Matière	 (Dpt 49)
Gravats 	Valorisation en remblai	 (Dpt 37)
Batteries 	Traitement Spécifique	 (Dpt 41)
D3E 	Traitement Spécifique	 (Dpt 37)
Peintures/Solvants 	Traitement Spécifique	 (Dpt 49)
Lampes et néons 	Traitement Spécifique	 (Dpt 28)
Cartouches d'encre 	Traitement Spécifique	 (Dpt 69)
Piles 	Traitement Spécifique	 (Dpt 44)

Le réseau des déchèteries

Les prestataires de recyclage

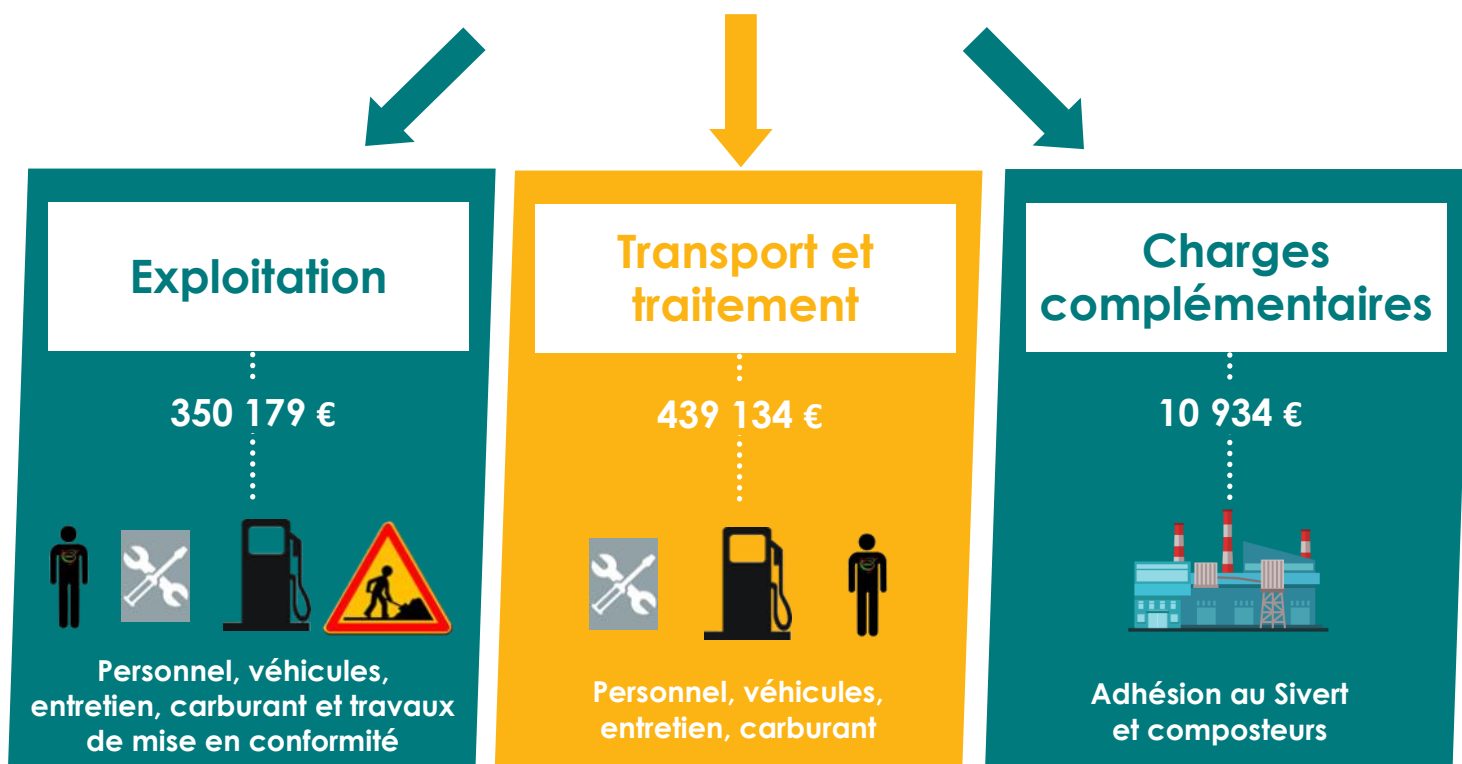
MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES
Huiles de vidange 	Traitement Spécifique	 (Dpt 49)
Huiles de friture 	Traitement Spécifique	 (Dpt 44)
Radiographies 	Traitement Spécifique	 (Dpt 85)
Pneus 	Traitement Spécifique	 (Dpt 69)
Vitrage 	Valorisation Matière	
Bouchons en liège 	Traitement Spécifique	 <i>Association Promesses d'avenir</i> (Dept 49)
Textiles 	Traitement Spécifique	 Mise en place en déchèteries en décembre 2019
Capsules Nespresso 	Traitement Spécifique	



Le réseau des déchèteries

Aspects financiers

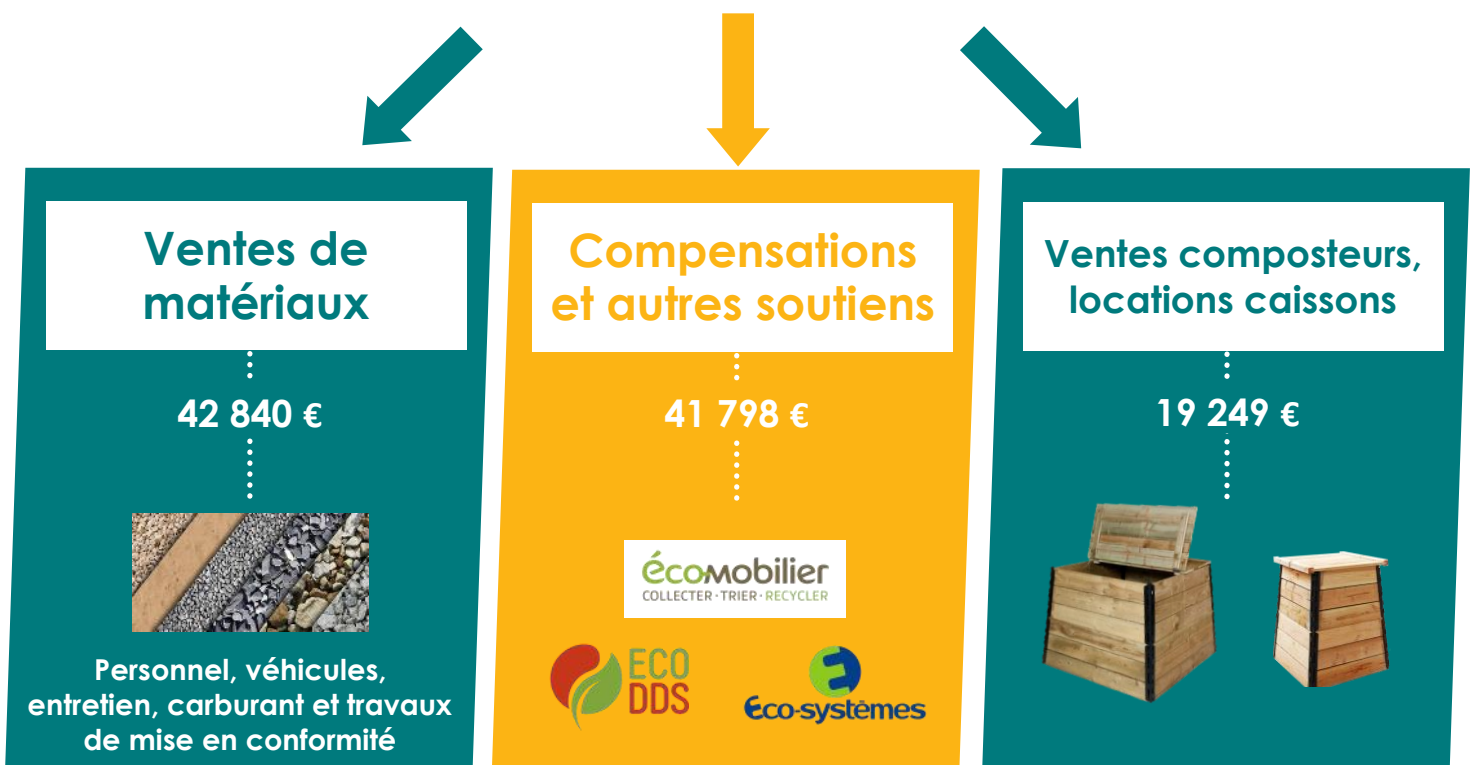
Total des dépenses en 2019 : 800 247 €



◆ Flux	Dépenses
◆ Encombrants	122 591 €
◆ Déchets verts	22 212 €
◆ Cartons	4 965 €
◆ Déchets Ménagers Spéciaux (peintures)	19 754 €
◆ Gravats	4 024 €
◆ Placoplatre	2 123 €

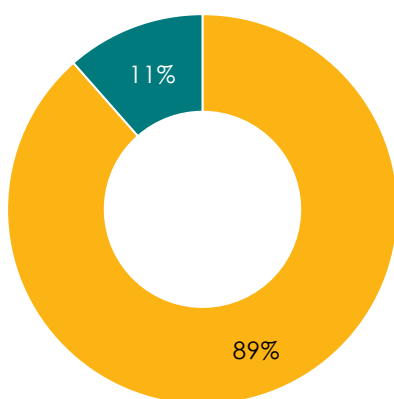
Le réseau des déchèteries

Total des recettes en 2019 : 103 887 €

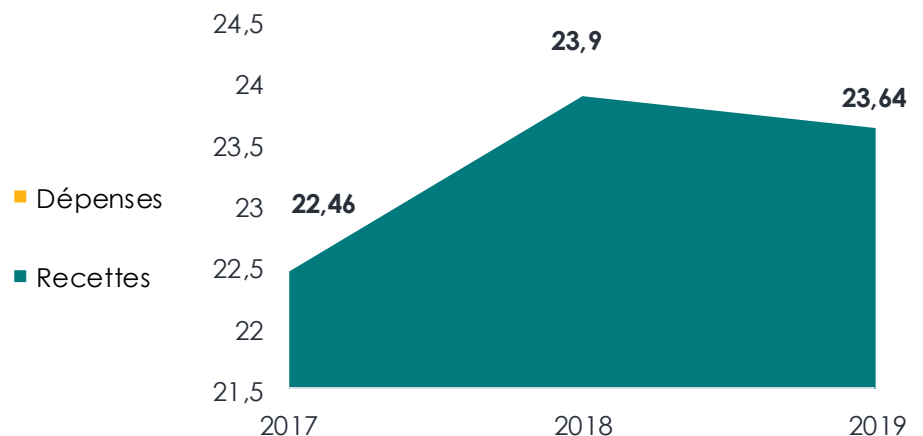


Reprise des métaux ferreux et batteries : 12 944€, reprise des cartons : 11 243€, facturation des professionnels : 18 316€, rachat du bois non peint : 337€

Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



Coût Net
(dépenses-recettes)

696 360 € TTC

23,64 €/habitant

(29 462 habitants 2019)

110.89 €/tonne

(6 280T collectées)

Sensibilisation et prévention



Sensibilisation et prévention

Communication digitale



Lancée le 21 février 2018, la page Facebook du SMIFE, comptabilise **61 abonnés** à sa page, prêts à recevoir les informations en temps réel.

La dernière publication de décembre a été visionnée 130 fois. La plus visionnée sur 2019, est celle du **lancement de la matériauthèque avec 2 772 vues**, dont 720 clics et 146 réactions, commentaires et partages.



Mis en ligne en 2016, le site Internet www.smipe-vta.net dénombre cette année **3 698 nouveaux visiteurs** (84%) et 720 visites retours ce qui représente 16% du nombre total de visiteurs.

www.smipe-vta.net
14 011 pages vues
Durée moyenne d'une session 01:39
2.81 pages visitées par session

Données Google analytiques

Journal Info Déchets

Deux nouveaux numéros très attendus par la population et distribué chaque semestre à l'ensemble des usagers du territoire afin de les informer et ré-informer sur les différentes actualités et modalités du Syndicat. La rubrique des recettes maison remporte un franc succès notamment avec les personnages représentant le service communication, « nous sommes vite reconnus ». **En 2019, 24 325 exemplaires ont été distribués.**



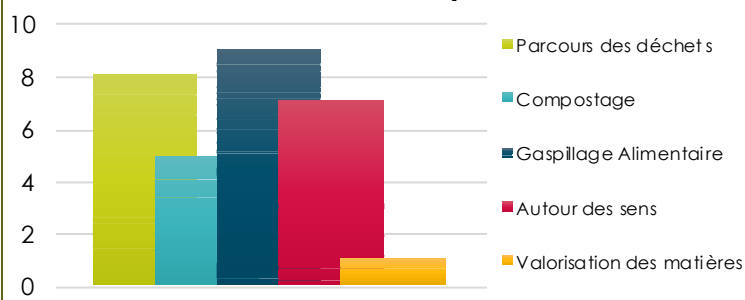
Animations scolaires

30 classes ont bénéficié d'une animation en classe dans le cadre des programmes pédagogiques proposés par le SMIFE, **soit 595 élèves*** !

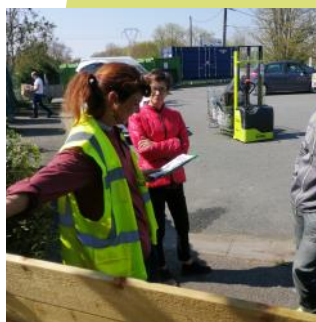


*Attention : les animations scolaires ont été mises en pause en septembre afin de répondre à la demande en communication pour la fusion du 1^{er} janvier 2020.

Animations scolaires par thèmes



Composteurs



8 ateliers de formations au compostage

185 foyers équipés en 2019 en composteurs

4,419 tonnes de végétaux détournés

Les pics de ventes de composteurs se sont majoritairement déroulés juste après les 2 distributions annuelles du Journal Info Déchets

Nouveau format



Composteur Bois - 600L
20€
Vendu avec bio-seau



Composteur Bois - 300L
10€
Vendu avec bio-seau

Sensibilisation et prévention

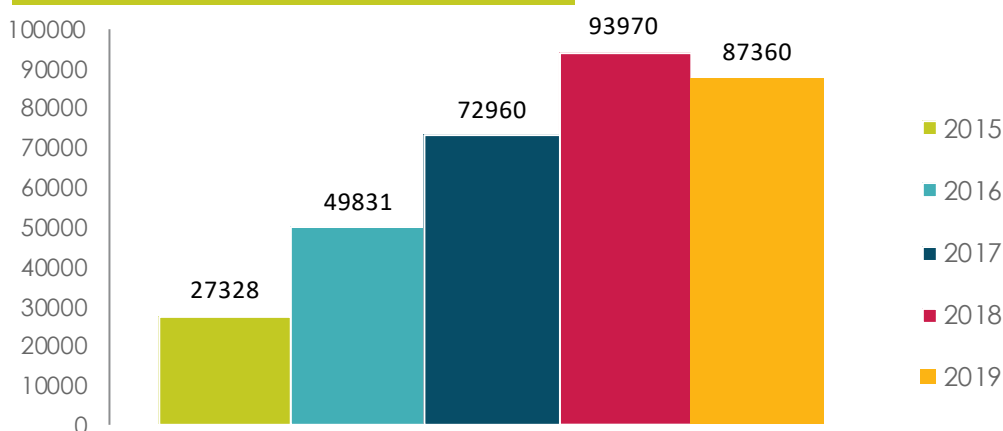
Colonnes papiers au profit des écoles

Chaque année, le syndicat propose à tous les établissements scolaires de son territoire, la mise en place de 3 colonnes pour réceptionner le papier. A l'issue d'une période de 15 jours, le papier est pesé et un montant de 35€/tonne est reversé à la caisse des écoles permettant ainsi de subvenir à des projets pédagogiques de toutes sortes, comme des voyages scolaires ou de l'achat de matériel.

87 tonnes 360 de papiers ont été collectés sur l'année civile 2019 pour un montant de **3 374,00€ reversé** aux écoles du territoire ayant participé. Une baisse de 7% des tonnages collectés par rapport à l'année civile antérieure.

L'objectif est de sensibiliser petits et grands à poursuivre cette action de tri tout au long de l'année, afin que les matières premières soient recyclées au maximum et ainsi éviter la dégradation des forêts.

Evolution des poids collectés (en kg)



Évènements

Fête de la Nature

19 mai 2019

Environ **200 personnes** sensibilisées au zéro déchets

Inauguration de la matériauthèque

14 juin 2019

35 personnes ont fait le déplacement pour découvrir ce nouveau lieu de libre échange (détails page 29)

Foire de la St Michel

28 septembre 2019

Environ **80 personnes** se sont présentées à notre stand

Semaine du compostage

Du 30 mars au 14 avril 2019

8 ateliers de formation au compostage



Semaine Européenne de la réduction des déchets

Du 21 au 29 novembre 2019

7 ateliers de pratiques aux alternatives zéro déchets

Mise en place des Points Tri

Cette année, **49 évènements** ont été équipés de points tri avec colonnes, bacs à Ordures Ménagères et kit de tri comprenant 3 petites poubelles noires de tri à déposer près des buvettes et lieux de restaurant et 50 gobelets réutilisables, à l'effigie du Syndicat.



Indicateurs financiers



Indicateurs financiers

Budget de fonctionnement

Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2019)

En 2019, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **2 530 074 €** (*hors opération d'ordre et avec prise en considération des remboursements de rémunération constatés régulièrement en recettes de fonctionnement*) et se sont réparties comme suit :

Charges générales

1 421 825 €

carburant, maintenance des véhicules, prestations de traitement

Charges financières

34 873 €

Intérêts d'emprunt

Charges de personnel

1 009 303 €

Salaires et cotisations

Charges exceptionnelles

1 467 €

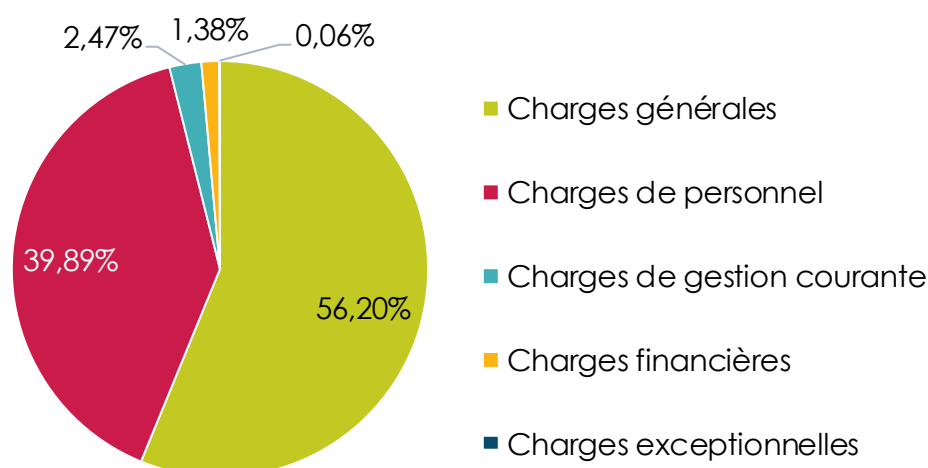
titres annulés sur exercice antérieur

Charges de gestion courante

62 606 €

Indemnités élus et contributions organismes

Répartition des dépenses



La répartition des charges s'effectue pour plus de la moitié (56%) sur celles à caractère général afin de couvrir les frais de carburant, de maintenance de véhicule et de prestations de traitements.

Le deuxième poste le plus important est celui des charges du personnel à 40%.

Indicateurs financiers

Les recettes

En 2019, les recettes de fonctionnement du syndicat ont atteint **2 768 302 €** (hors opération d'ordre et déduction faite des remboursements de rémunération considérés en dépenses de fonctionnement dans le tableau ci-dessus) :

Vente de matériaux

325 288 €

+ Redevances Spéciales

Dotations et attributions

317 393 €

CITEO et autres

Participation des communautés

2 118 535 €

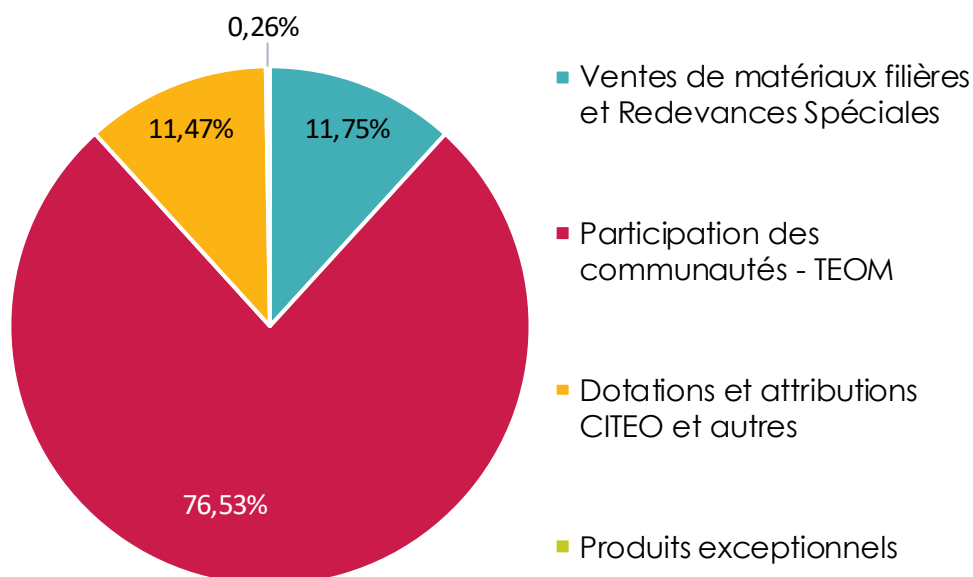
TEOM

Produits exceptionnels

7 086 €

Rbt sinistre, produits financiers et autres

Répartition des recettes



Comme en témoigne le graphique ci-dessous la principale source de financement des services est représentée par la contribution des Communautés de Communes et d'Agglomération par l'application de la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Indicateurs financiers

Budget d'investissement

Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2019)

Les dépenses d'investissement (hors opération d'ordre) réalisées au titre de l'année 2019 se sont élevées à **504 391 €**.

En dehors du remboursement du capital, les dépenses d'investissement ont été affectées aux opérations suivantes :

TRAVAUX DIVERS :

- ▶ L'acquisition de 20 colonnes aériennes pour : **20 000 €**
- ▶ L'achat de quatre caissons de 35 m3 pour remplacer les caissons trop vétustes pour : **25 488 €**
- ▶ La signalétique de l'extension de la déchèterie de Benais pour : **6 480 €**
- ▶ Les travaux concernant l'extension de la déchèterie de Benais / Mise en place de la matériauthèque : **172 408 €**
- ▶ L'acquisition de la benne bi-compartmentée d'occasion pour : **174 000 €**

Les recettes (chiffres en € TTC issus du CA 2019)

Les recettes d'investissement (hors opération d'ordre) se sont élevées à **588 876 €**

La section s'équilibre à l'aide du FCTVA et de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur.



Projets 2020



Et en 2020...

DISSOLUTION DU SMIOM

A partir du 1^{er} janvier 2020, le SMIOM de COUESMES, regroupant 13 communes que sont Braye sur Maulne, Brèches, Channay sur Lathan, Château La Vallière, Couesmes, Courcelles de Touraine, Hommes, Lublé, Marcilly sur Maulne, Rillé, Souvigné, St Laurent de Lin et Villiers au Bouin, sera dissous et ses communes intégreront le SMIPE Val Touraine Anjou.

AU REVOIR LES COMMUNES DU MAINE ET LOIRE

Au 1^{er} janvier 2020, les 7 communes du Maine et Loire (Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes sur Loire, Villebernier et Vivy) qui sont actuellement rattachées au SMIPE, sortiront du SMIPE pour intégrer la communauté d'Agglomération de Saumur et être collectées par Saumur Agglo Propreté.

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

A partir du 1^{er} janvier 2020 également, le SMIPE perdra la déchèterie d'Allonnes qui se trouve en Maine et Loire et intégrera à son territoire celle de **St Laurent de Lin**.

UNIFORMISATION DE LA SIGNALÉTIQUE DES DÉCHÈTERIES

Afin d'uniformiser l'ensemble des signalétiques sur les déchèteries, nous allons équiper les déchèteries de St Laurent de Lin et de Savigné sur Lathan, des mêmes panneaux qu'en déchèterie de Benais.

CONSTRUCTION DU HANGAR DE BENAIS

Après le désamiantage, l'agrandissement du hangar de Benais sera construit afin d'accueillir l'ensemble d'un convoi équipé du véhicule, de sa remorque et de ses 2 caissons. A ce jour le permis de construire est toujours en instruction.

MISE EN PLACE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Suite à plusieurs dégradations des sites de déchèteries, le syndicat a pour projet de mettre en place des caméras de vidéosurveillance sur les sites de Benais et Bourgueil

INSTALLATIONS DE CAISSONS D3E

À partir du mois de mai des caissons D3E (Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques) seront installés sur les sites des déchèteries de Savigné sur Lathan et de St Laurent de Lin, afin de permettre les enlèvements.

ACQUISITION D'UN BUNGALOW AGENT

L'acquisition d'un bungalow agent, suite incendie de celui existant sur la déchèterie de St Laurent de Lin

COVID -19

La crise sanitaire du Corona virus, va quelques peu perturber l'ensemble de la planète mais également les services du SMIPE et ses projets.



SMIPE Val Touraine Anjou

Zone Industrielle - La Petite Prairie
1, Impasse Clé des Champs – B.P. 35 – 37140 BOURGUEIL
Tél. 02.47.97.89.75 courriel : contact@smipe-vta.net

www.smipe-vta.net